

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 08 octobre 2024

OBJET :

**ADHESION A LA
MISSION LOCALE
CŒUR VAL D'OISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2024/558

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Madame Véronique PETIT, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Maryse POSTOLLE, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Procuration(s) : Madame Corinne TANGE donne pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Christopher PETIT donne pouvoir à Madame Véronique PETIT, Monsieur José DA ROCHA donne pouvoir à Monsieur Sylvain SARAGOSA, Monsieur Frédéric HERMOSILLA donne pouvoir à Monsieur Christophe VIGIER

Excusé(s) : Madame Gwendoline PLUQUET

Absent(s) : Madame Stéphanie PETIAUX, Madame Nathalie SORTAIS, Monsieur Alexandre VIEGAS, Madame Katya SCHMITT

Secrétaire de Séance : Madame Maryse POSTOLLE

∞∞∞∞∞∞∞∞

Madame Isabelle SUEUR, 1^{ère} adjointe aux affaires générales, sociales et familiales et à l'Enfance expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2241-1 et suivants ;

Considérant la proposition de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France d'adhérer à la mission locale Cœur Val d'Oise suite à la fermeture de la mission locale « HUB de la réussite 95 » ;

Considérant les missions de Cœur Val d'Oise d'accueillir et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches professionnelles et leur projet de formation.

Considérant que la mission locale est l'instrument privilégié d'une intervention globale au service des jeunes ;

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 14

Votants : 18

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 15 octobre 2024

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

AUTORISE la commune de Chaumontel à adhérer à la mission locale cœur Val d'Oise.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#